

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/07/2012

Réception par le Prefet : 10/07/2012

Publication : 13/07/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-7-5-1

Séance du vendredi 6 juillet 2012

### **CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS AUX BATIMENTS COMMUNAUX ET EDIFICES CULTUELS DEUXIEME PROGRAMMATION POUR 2012**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-5-1 du Conseil Général du 7 décembre 2011 relative au budget 2012 de la Délégation à l'Action Territorialisée et accordant une délégation à la Commission Permanente pour programmer, au titre de l'exercice 2012, les dossiers éligibles dans les programmes susvisés,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve au titre de l'exercice 2012, la 2<sup>ème</sup> programmation en matière de constructions et grosses réparations aux bâtiments communaux et aux édifices culturels, selon la répartition figurant sur les annexes joints au rapport et ce, pour un montant de :
  - 11 030 € pour les bâtiments communaux,
  - 10 159 € pour les presbytères
- Précise que les dépenses correspondantes seront à prélever sur le programme F 234 – Chapitre 204 – Fonction 312 – Nature 204142 (pour les opérations communales) et Nature 204182 (pour les établissements publics).

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 06 JUILLET 2012**Bâtiments communaux  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
BCC04059	<b>BILTZHEIM</b> Extension du dépôt communal	44 000,00	15%	6 600,00
BCC04084	<b>GUNSBACH</b> Remplacement de la chaudière de la mairie	5 150,00	24%	1 236,00
BCC04057	<b>HUNINGUE</b> Construction d'une serre pour le service des espaces verts	31 940,00	10%	3 194,00

Total	11 030,00
-------	-----------

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 06 JUILLET 2012**Presbytères  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PRE03199	<b>BURNHAUPT-LE-HAUT</b> Réfection intérieure du presbytère catholique	101 585,00	10%	10 159,00
			<b>Total</b>	<b>10 159,00</b>